



CONSEIL COMMUNAL III

Lycée - Peylanne
Plume la Poule



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 2022

Madame CHADEBOST, Présidente du Conseil Communal ouvre la séance.

Présentation du projet immobilier rue Frédéric Sévène :

Le début de la réunion est une réunion publique où le promoteur ainsi que le maître d'œuvre sont venus présenter publiquement leur projet immobilier de vingt-six logements au 282 rue Frédéric Sévène. Dans un premier temps, une présentation de l'existant est faite à partir du diaporama ci-joint :

Concrètement, le terrain comprend une maison et deux garages. La maison, ainsi que le garage situé derrière vont être détruits. Le deuxième garage qui donne sur la rue Zubieta sera préservé mais avec une suppression du toit qui présente de l'amiante. Au niveau des constructions prévues, il y aura quatre maisons individuelles dans le fond de la parcelle et deux immeubles avec des places de stationnement au rez-de-chaussée de l'immeuble donnant sur la rue Frédéric Sévène. Les constructions respecteront les normes du PLU et ne dépasseront pas sept mètres cinquante et seront au niveau R2 au maximum. Le projet comportera cinquante-deux places de stationnement, soit un nombre de stationnement plus important qu'à l'heure actuelle. Une grande place sera laissée à la végétalisation avec des toitures terrasses végétalisées, la conservation des arbres déjà présents sur la parcelle avec de nouvelles plantations et la végétalisation de la charpente du garage conservé. Cette végétalisation du site s'accompagne d'une réduction de la surface imperméabilisée du fait de l'emprise des bâtiments et de la voirie qui va être moins importante qu'auparavant. Le promoteur a présenté différents plans pour montrer notamment l'intégration des bâtiments dans le paysage. Les façades seront en crépi uni blanc pour certains bâtiments et pour les autres il y aura un parement en pierre de Bordeaux (voir diaporama). Des vitres en verre fumé seront installées sur les balcons pour préserver une certaine intimité pour les habitants tout en prévoyant une intégration optimale dans l'environnement. Deux entrées sont prévues : un accès voiture rue Frédéric Sévène et un accès piéton rue Jean Zubieta.

Le début des travaux est prévu pour le milieu de l'année 2023 pour une livraison à la fin de l'année 2024. Les appartements iront du T2 au T4 (voir détail dans le diaporama).

Réunion restreinte du conseil communal 3 :

Dans un second temps, la réunion restreinte avait pour ordre du jour l'organisation de la manifestation du 8 octobre 2022, l'Art et la Jeunesse.

Madame Chadebost a rappelé dans les grandes lignes les objectifs de ce projet et les différents partenaires mobilisés. Un suivi sur les points techniques a été fait : les conseillers ont été informés de la réservation de la tente berbère et du contrat établi avec l'artiste Shay.

Les conseillers ont pris connaissance de l'affiche réalisée par le service communication de la Ville. Afin de pouvoir transmettre les informations nécessaires à l'élaboration du flyer la programmation définitive a été établie :

14h : ouverture avec notre présentateur en herbe JEAN et sa chaise

14h05 : présentation d'un film d'animation / Bagatelle

14h20 : guitariste / EMMD

14h45 : danse / JAZZ EMMD

15h : harpiste EMMD

15h15 : théâtre « La balade des planches » / Arts scéniques talençais

15h45 : chanteuse / EMMD

16h15 : extraits de CATS et STARMANIA / élèves de l'école Musico Cabaret de Magali Houques Féral

16h45 : chants / Rock et Chanson

17h : temps convivial avec gouter.

Un temps important est consacré aux besoins techniques de la manifestation. Les différentes associations partenaires se sont engagées à transmettre leurs besoins au service Participation Citoyenne avant le vendredi 23 septembre. Le service confirme qu'il prend à sa charge la demande pour les besoins techniques divers et pour les différents temps de restauration (gouter et vin d'honneur pour 1,2,3 musique pour 100 personnes). Il est décidé que ce sont les bénévoles qui devront assurer l'installation le jour de la manifestation. Les conseillers communaux s'engagent à distribuer le flyer de la manifestation dans les écoles et différents points de Talence.

Il est décidé qu'une dernière réunion de préparation sera faite le lundi 03 octobre à 18h30.

Une dernière réunion pour l'année 2022 aura lieu dans le courant du mois de novembre.